



## UNE TAILLE RESPECTUEUSE DE L'ARBRE

**La taille radicale : un massacre qui coûte cher !  
Les arbres sont fréquemment victimes d'une taille radicale et barbare qui défigurent le paysage. Ces tailles détruisent l'arbre et les conséquences sont irréversibles.**

### La taille drastique fragilise l'arbre

La taille radicale crée des plaies importantes qui ouvrent la porte à l'eau, aux pourritures, aux maladies, aux insectes et aux champignons. Elles détruisent un patrimoine arboré de valeur.

Ces tailles ont des conséquences sur l'arbre :  
/ son espérance de vie est fortement diminuée,  
/ sa silhouette est altérée, il devient un poteau pitoyable.

### L'arbre en général n'a pas besoin d'être taillé

**L'arbre n'est pas comme la vigne !** En dehors de la taille de formation ou de cas particuliers (contraintes de proximité, sécurité, etc.), l'arbre ne doit pas être taillé. Les problèmes de taille excessive sont souvent liés à de mauvais choix au moment de la plantation (proximité des réseaux, des façades, etc.).

Il faut donc **bien choisir** :  
/ l'emplacement\* de l'arbre pour éviter les problèmes ultérieurs,  
/ l'espèce\* au regard des contraintes environnantes et anticiper le volume de l'arbre adulte.

### Six conseils :

Dans certain cas, l'arbre peut faire l'objet d'une taille respectueuse. La taille d'éclaircie permet notamment d'alléger la couronne pour réduire la prise au vent. Il s'agira alors d'appliquer les principes suivants :

/ **Connaître la structure des arbres** : faire un diagnostic pour chaque arbre afin de déterminer s'il est opportun d'intervenir et de définir les interventions et leurs limites (on ne taille pas pour tailler... ou par habitude),

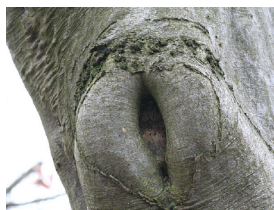
/ **Respecter les périodes de tailles** : ne jamais tailler pendant les périodes de montée ou de descente de sève (début du printemps et fin d'été). Idéalement, il est préférable de tailler en période hivernale ou, dans certains cas, de mai à août (taille en vert, pour de petites branches) pour que l'arbre réagisse rapidement à la taille.

/ **Tailler en fonction du diamètre de la branche** : la coupe ne doit jamais être supérieure à une section de 6 cm de diamètre, au delà, le bourrelet cicatriciel se forme difficilement.

Formation du bourrelet cicatriciel après une taille :



Stade 1



Stade 2

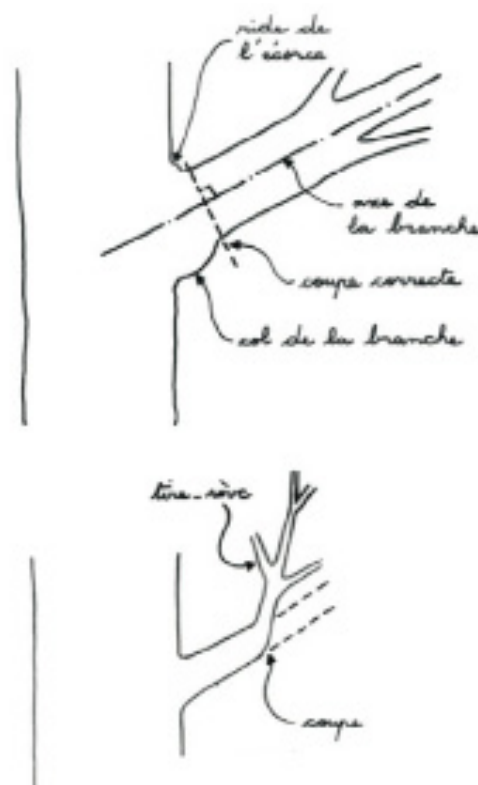


Stade 3

/ **Réaliser une coupe de qualité** : la coupe doit s'effectuer de manière perpendiculaire à l'axe de la branche et à la limite de la ride de l'écorce pour faciliter une bonne cicatrisation. Ne jamais laisser de chicot qui risque de pourrir et d'empêcher la plaie de se refermer.

/ **Laisser un tire-sève** : la coupe d'une branche doit se faire en conservant un tire-sève (ramification) afin de permettre à la branche de continuer sa croissance et de cicatriser.

/ **Désinfecter les outils** : il est conseillé de désinfecter ses outils à chaque intervention sur un arbre afin de ne pas transmettre de maladie ou de champignon.



**Attention** : les interventions sur le patrimoine arboré doivent être confiées à des entreprises spécialisées qui procéderont à l'opération dans les règles de l'art.

## RÉFÉRENCES

[http://www.caue60.com/wp-content/uploads/2014/09/3\\_La-taille-et-l'entretien.pdf](http://www.caue60.com/wp-content/uploads/2014/09/3_La-taille-et-l'entretien.pdf)

\* Cf. fiches CAUE sur ces sujets